

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OPTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Optique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Préclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Dhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2292

Société : MAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ABOUL KABILA

Abdellah

Date de naissance :

12/12/57

Adresse :

51 la colline I aide Meknès

Tél. : 0661332550

Total des frais engagés :

Dhs

Dr. El Hassan BERRADA

Médecin Dentiste
Ex Attaché au C.C.T.D
C.H. Ibn Rochd Casablanca
Bd. El Hank Rue Rragguia (Ex. Diderot)
Angle Rue la Bruyère Résid. Ghita 1er Etage
N° 2 Bourgogne - Casablanca
Tél.: 05 22 20 69 52 / 47 37 16

Cachet du médecin :

Date de consultation : 22/10/2019

Nom et prénom du malade : ABOULKABILA ABDELLAH Age : 12/12/57

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : Casablanca
Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*

ACQUETTE
Le 22/10/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CÉEFFICIENT DES TRAVAUX												
	3 8 <i>Céeff. 3,15</i>	 <i>Dr. El Hassan BERRADA</i> <i>Médecin Dentiste</i> <i>Ex Attaché à l'Ordre des Médecins</i> <i>Bd El Hank Rue Bruguière (Ex. Didierot)</i> <i>Angle Rue la Bruyère et Bd. Orléans, Orléans 1er Etage</i> <i>N° 2 Bourgogne - Casablanca</i> <i>Tél.: 05 22 26 69 52 / 47 37 16</i>		<i>D,15</i>												
O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CÉEFFICIENT MASTICATOIRE			CÉEFFICIENT DES TRAVAUX												
	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="padding: 5px;">H</td> <td style="padding: 5px;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">25533412</td> <td style="padding: 5px;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">00000000</td> <td style="padding: 5px;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">D</td> <td style="padding: 5px;">B</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">00000000</td> <td style="padding: 5px;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">35533411</td> <td style="padding: 5px;">11433553</td> </tr> </table>			H	21433552	25533412	00000000	00000000	00000000	D	B	00000000	00000000	35533411	11433553	
H	21433552															
25533412	00000000															
00000000	00000000															
D	B															
00000000	00000000															
35533411	11433553															
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>															
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	CÉEFFICIENT DES TRAVAUX															
	<p>MONTANTS DES SOINS</p> <p>DEBUT D'EXÉCUTION</p> <p>FIN D'EXÉCUTION</p> <p>MONTANTS DES SOINS</p> <p>DATE DU DEVIS</p> <p>DATE DE L'EXÉCUTION</p>															

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

Dr. El Hassan BERRADA
Médecin Dentiste
Ex Attaché à l'Ordre des Médecins
CÉEFFICIENT DES TRAVAUX
Bd. El Hank Rue Bruguière (Ex. Didierot)
Angle Rue la Bruyère et Bd. Orléans, Orléans 1er Etage
N° 2 Bourgogne - Casablanca
Tél.: 05 22 26 69 52 / 47 37 16



Casablanca, Le

22/10/19

Note d'honorais> Aboulkabik Abdallah

Cas>site pour la 38

D_{is}

500,00

Dr. El Hassan BERRADA

Médecin Dentiste

Ex Attaché au C.C.T.D

C.H. Ibn Rochd Casa

Bd. El Hank Rue Regragua (Ex. Diderot)

Angle Rue la Bruyère Résid. Ghita 1er Etage

N° 2 Bourgogne - Casablanca

Tél.: 05 22 20 69 52 / 47 37 16

Identifiant Fiscal : 40108574
Taxe Professionnelle : 35404014
ICE : 001700797000027
CNSS : 6007365

Soins ■ Parodontologie ■ Prothèse ■ O.D.F ■ Blanchiment